

## POUR DES BÂTIMENTS ECOLOGIQUEMENT VIABLES – ENJEUX ET POLITIQUES

### RESUME

*Cet ouvrage décrit les orientations nouvelles de la politique dans ce domaine.*

Cet ouvrage analyse les incidences du secteur du bâtiment sur l'environnement et les caractéristiques des principaux moyens d'action dans l'optique de la réduction des émissions de CO<sub>2</sub>, de la limitation au minimum des quantités de déchets de construction et de démolition et de la prévention de la pollution de l'air à l'intérieur des bâtiments ; il indique par ailleurs quelles orientations donner aux politiques environnementales dans le secteur du bâtiment.

*Le secteur du bâtiment a une incidence importante sur l'environnement.*

Le secteur du bâtiment a des incidences importantes non seulement sur la vie économique et sociale, mais aussi sur l'environnement naturel et le cadre bâti. Plusieurs activités de ce secteur, notamment la conception, la construction, l'utilisation, la rénovation et la démolition des bâtiments, ont des répercussions directes et indirectes sur sa performance environnementale.

- Le secteur du bâtiment représente quelque 25 à 40% de la consommation finale d'énergie dans les pays de l'OCDE.
- Dans les pays de l'OCDE examinés, 33 à 50% du flux des produits sont imputables au secteur du bâtiment qui génère par ailleurs une quantité importante de déchets de construction et de démolition.
- La qualité de l'air à l'intérieur des bâtiments est très importante pour la santé humaine. Une grande partie de la population passe près de 90% de son temps à l'intérieur.

*Les politiques gouvernementales devraient avoir un rôle important à jouer.*

Il apparaît possible d'améliorer et de réduire sensiblement l'impact du secteur du bâtiment sur l'environnement, mais il faudra pour cela surmonter divers obstacles que les seuls mécanismes de marché pourraient ne pas suffire à faire tomber. Dans ces conditions, les politiques gouvernementales devraient avoir un rôle important à jouer pour réduire l'impact environnemental du secteur du bâtiment et divers moyens d'action ont déjà été mis au point par les pays de l'OCDE.

*Le secteur du bâtiment possède des caractéristiques spécifiques qui ont empêché certaines améliorations.*

Le secteur du bâtiment présente plusieurs caractéristiques qui lui sont propres sur le plan des produits, des procédés de production et de la façon dont les produits sont utilisés (ex : longévité, fixité des produits dans l'espace et non concordance propriétaires/utilisateurs). Ces caractéristiques ont créé des obstacles à l'amélioration de la performance environnementale des bâtiments et des activités de construction.

Des études théoriques et empiriques ont été faites pour évaluer les principaux instruments d'intervention, et leurs conclusions ont fourni certaines indications précieuses quant aux caractéristiques des instruments d'intervention et leurs implications.

*Les règles de construction pèchent par manque d'efficacité.*

*Instruments visant à réduire les émissions de CO<sub>2</sub> provenant des bâtiments*

- Il est souvent difficile de fixer des normes qui soient suffisamment strictes pour avoir une incidence réelle sur une proportion importante du parc neuf.
- Les avis divergent quant aux conséquences possibles des taxes sur l'énergie pour l'investissement en faveur de l'amélioration de l'efficacité énergétique ; des études complémentaires sont nécessaires pour pouvoir tirer des conclusions.
- Les programmes d'audit énergétique peuvent encourager les investissements en faveur de l'amélioration de l'efficacité énergétique des bâtiments existants.

*Les audits énergétiques pourraient offrir un instrument utile.*

**Une taxe sur la mise en décharge permettrait de réduire efficacement les quantités de déchets destinés à l'élimination finale.**

## *Instruments visant à réduire au minimum les déchets de construction et de démolition*

- L'application d'une taxe de mise en décharge pourrait être efficace pour réduire les quantités de déchets de construction et de démolition destinés à l'élimination finale, à condition que son taux soit suffisamment élevé.
- Les instruments réglementaires, notamment l'interdiction de mise en décharge devraient a priori se révéler très efficaces pour réduire les quantités de déchets de construction et de démolition destinés à l'élimination finale, mais il n'existe pas, semble-t-il, de données empiriques démontrant clairement leur efficacité.
- En aval, les taxes sur les matériaux vierges pourraient jouer un rôle important en faveur du recyclage sans entraîner de coûts administratifs élevés.

## *Instruments visant à prévenir la pollution de l'air à l'intérieur des bâtiments*

- La réglementation sur la qualité des matériaux de construction pourrait se révéler efficace pour améliorer la qualité de l'air à l'intérieur des bâtiments, sans entraîner de coûts administratifs importants.
- Les dispositifs d'éco-étiquetage incitent directement les fabricants à produire des matériaux moins nuisibles pour la santé.

**Un certain nombre de recommandations peuvent être formulées à l'intention des pays de l'OCDE.**

Les principales recommandations adressées aux pays de l'OCDE pour les aider à orienter leurs politiques en faveur de bâtiments écologiquement viables :

## *Cadre d'action général*

- Définir une stratégie nationale pour l'amélioration de la performance environnementale du secteur du bâtiment.
- Mettre en place un cadre permettant le suivi régulier de la performance environnementale de ce secteur
- Établir une étroite relation de partenariat entre les pouvoirs publics et l'industrie afin de soutenir la R-D et la diffusion de la technologie.

## *Instruments visant à réduire les émissions de CO2 provenant des bâtiments*

- Coordonner de manière appropriée les instruments réglementaires et non réglementaires.
- Mettre à profit les synergies en associant les instruments économiques et les moyens d'information.
- Mettre davantage l'accent sur l'amélioration de l'efficacité énergétique dans les bâtiments existants.

## *Instruments visant à réduire au minimum les déchets de construction et de démolition*

- Faire jouer les synergies pour réduire au minimum les quantités de déchets de construction et de démolition en coordonnant les outils d'intervention à toutes les étapes du cycle de vie des bâtiments.
- Réduire les quantités de déchets de construction et de démolition destinés à l'élimination finale par l'application conjointe d'instruments économiques et réglementaires.
- Mettre en place un flux durable de matériaux à l'intérieur du secteur du bâtiment en encourageant l'utilisation de matériaux recyclés pour la construction de bâtiments.

## LE PROGRAMME DE L'OCDE SUR L'ENVIRONNEMENT

### *Instruments visant à prévenir la pollution à l'intérieur des bâtiments*

- Améliorer la qualité des matériaux de construction à l'aide d'instruments ciblés sur les fabricants de matériaux de construction.
- Éviter de communiquer des informations trompeuses aux consommateurs.
- Définir un cadre permettant d'identifier les nouveaux problèmes de santé qui se posent à l'intérieur des bâtiments.

Vous pouvez vous procurer ***Pour des bâtiments écologiquement viables – enjeux et politiques***, et d'autres publications de l'OCDE, auprès de la Librairie en ligne de l'OCDE <http://www.oecd.org/bookshop> ou en envoyant un message électronique à [sales@oecd.org](mailto:sales@oecd.org)

Pour de plus amples informations sur cette publication, veuillez contacter :  
*Hirohisa Awano*, Division Examens territoriaux et développement durable, Direction de la gouvernance publique et du développement territorial.

Courrier électronique : [hirohisa.awano@oecd.org](mailto:hirohisa.awano@oecd.org) Télécopie : +33 1 45 24 85 63

Des informations plus générales sur le **Programme de l'OCDE sur l'environnement** peuvent être obtenues sur notre site web <http://www.oecd.org/env/> ou par courrier électronique à [env.contact@oecd.org](mailto:env.contact@oecd.org)